

FUSION OPH-SEMISO

Victoire, mais il faut rester mobilisés

En dehors de tout cadre légal et tentant un coup de force, le maire William Delannoy voulait vendre les 5 800 logements de Saint-Ouen, Habitat Public à la Semiso.

Un grand pas aurait été franchi vers la disparition du logement social public à Saint-Ouen. C'était sans compter sur la mobilisation des Audoniens pour préserver ce patrimoine auquel ils tiennent tant. Les habitants, les salariés de l'OPH et de la Semiso, l'intersyndicale (CGT, CFDT), la CNL, les militants de tous horizons politiques, associatifs, les citoyens se sont opposés à ce néfaste projet. Rassemblements devant la mairie, le siège de l'OPH, signatures massives d'une pétition, opposition déterminée des délégués du personnel de l'OPH, multiples rencontres entre voisins, entre collègues, tout ceci a contribué à créer un rapport de force qui a amené Emmanuelle Cosse, ministre du Logement, à refuser cette vente. Malgré ce point d'appui, il faut que les salariés, les habitants, les locataires, restent vigilants et mobilisés. En effet, il n'est pas exclu que le maire engage une procédure juridique par la voie d'un recours au tribunal administratif. En outre, au quotidien, le maire persiste et signe, faisant fi de la décision ministérielle, puisque d'ores et déjà les salariés de la Semiso sont installés dans les locaux de l'OPH, rue Monet.

Vigilance et mobilisation restent donc plus que jamais nécessaires !

COMITÉ TECHNIQUE DU 16 JUIN

Refus du document de l'administration sur la réorganisation des services

Sujet important, la réorganisation des services aura des conséquences sur le travail de chacun.

L'Ugict-Cgt a demandé :

- **qu'un véritable diagnostic soit réalisé.** Quelles sont les activités municipales qui fonctionnent bien, celles qu'il faudrait améliorer, celles où il y a des dysfonctionnements, celles qui fonctionnent mais où il serait souhaitable de développer de nouvelles missions...
- **qu'une véritable concertation avec le personnel de la mairie soit organisée.**

Il est important que les agents de la collectivité soient associés dès le départ de la démarche, car ils ont souvent un contact direct et précieux avec les usagers et connaissent leurs demandes et critiques. Ils ont aussi des idées sur l'organisation du travail

ÉLECTIONS AU CASC

Progrès de la CGT

Bref retour sur les récentes élections du CASC au cours desquelles la CGT enregistre une intéressante progression.

En effet, malgré la présence d'une seule liste, la CGT recueille 473 voix.

Pour mémoire, lors du précédent scrutin, et, avec la présence d'une liste CFDT, la CGT réalisait alors le score de 400 voix.

Sur la base d'expériences dans d'autres villes qui ont changé de majorité, soyons vigilants, les CASC sont menacés, en tout cas sur leur statut actuel. L'enjeu des vacances, de la culture, des pratiques sportives, des loisirs et des aides sociales pour les agents, **mérite bien l'implication de tous pour réaliser et améliorer.**



actuelle et souhaitée.

La concertation, ce devrait être aussi le respect des différentes idées émises et un véritable échange avec les agents.

Avec les organisations syndicales, la concertation ne peut se limiter à une simple information sur des éléments très partiels. Dans la présentation de son projet, l'administration a utilisé le terme de « déconstruction » (le Maire aurait parlé de « chamboule-tout »). Au regard de cela, on ne peut qu'être sceptique sur le document remis au Comité technique qui évoque « l'amélioration des conditions de travail », « la prise en compte des points de vue », « un cadre serein, d'écoute bienveillante ». **Chiche !**

Devant un document non complet, flou, les élus de la CFDT ont refusé de participer au vote, les élus de la CGT ont voté contre.